

Quel futur pour Huitzilac, *municipio* rural aux portes de Mexico. Entre contraintes urbaines et environnementales.

François Mancebo

francois.mancebo@paris4.sorbonne.fr
tél. 06.12.53.74.46

Résumé :

Huitzilac est un *municipio* mexicain entre Mexico et Cuernavaca, dans l'Etat de Morelos. Très rural, ses principaux centres urbains ne dépassent 5 000 habitants. De grands espaces boisés de chênes et de conifères forment sa principale ressource naturelle. Ils intègrent plusieurs parcs nationaux protégés. Malheureusement, en dépit de cette protection et de la *Ley Forestal y de Caza* —Loi sur la Forêt et sur la Chasse— qui établit des conditions restrictives à l'exploitation du bois et à la pratique de la chasse, on constate une rapide dégradation du milieu. Les réglementations ne sont pas, ou peu, respectées.

En effet, l'exploitation de la forêt est une des activités les plus rentables de l'endroit. Depuis une trentaine d'années, celle-ci s'est considérablement accélérée. Beaucoup d'agriculteurs vendent leurs terres et tous leurs biens pour investir dans l'achat de semi-remorques et de tronçonneuses afin de se consacrer exclusivement à l'extraction et à la vente de terre végétale et de bois. Cela est d'autant plus aisé que l'espace boisé fait partie des terres assignées aux communes par la réforme agraire : elles sont, d'une certaine manière, propriétés publiques.

Ces dernières années les autorités mexicaines et les collectivités locales tentent de développer des activités économiques touristiques durables alternatives à l'exploitation du bois, assurant à la fois la préservation du milieu et l'enrichissement des populations : veille pharmacologique, commercialisation de plantes médicinales ou ornementales, tourisme cynégétique. Dans cette perspective, la présente contribution dresse un état des lieux et tente d'analyser les conditions de l'échec ou du succès d'un tel dispositif.

Introduction : contexte institutionnel et enjeux environnementaux au Mexique.

Au Mexique, la première loi en matière d'environnement, la LGEEPA (*Ley General del Equilibrio Ecológico y la Protección del Ambiente*¹) a été promulguée en 1988². Elle prend appui sur la loi sur la chasse dite *Ley Forestal y de Caza* et sur le *Plan Nacional de Desarrollo*³ 1983-88 pour la décentralisation et la dévolution de compétences d'aménagement aux états et aux *municipios*⁴. Les états et les *municipios* disposent depuis de la faculté de créer des espaces protégés qui relevaient auparavant de l'Etat fédéral⁵ : les

¹ Littéralement : Loi Générale pour l'Equilibre Ecologique et pour la Protection du Milieu.

² Modifiée en décembre 1996.

³ Littéralement : Plan National de Développement.

⁴ Le Mexique est une fédération composée d'états. Le *municipio* est une subdivision de l'état. La traduction française au sens strict en serait municipalité, mais elle ne correspondrait en aucune manière à la réalité. En fait, le *municipio* n'a rien à voir avec une structure communale : c'est une entité territoriale bien plus étendue aux pouvoirs décisionnels plus vastes et qui inclut de nombreuses villes dont l'une constitue le chef-lieu. C'est pourquoi le terme, de prononciation facile en Français, ne sera pas traduit dans cette contribution.

⁵ Rivera Sánchez L., "El discurso de la participación en las propuestas de desarrollo social. ¿Qué significa participar?", *Sociedad Civil, Análisis y debates*, vol. III, n° 7, pp: 9-49, Instituto de Análisis y Propuestas Sociales, Foro de Apoyo Mutuo, Mexico, 1998.

ANP (*Areas Naturales Protegidas*⁶). Ces ANP sont des instruments d'aménagement, de gestion et de préservation de milieux fragiles ou dotés d'écosystèmes remarquables. Dans l'esprit des promoteurs de ces réformes il s'agit de faire des ANP des "pôles de développement régional", selon le terme consacré par les textes. Cela suppose que les populations locales s'impliquent dans leur gestion⁷ : les années 90 voient la création de nombreux *Consejos Consultivos de Desarrollo Sustentable*⁸ nationaux et régionaux, de *Consejos Nacionales Temáticos*⁹ dédiés aux techniques forestières, techniques du sol et gestion des ANP, et des *Consejos de Cuenca*¹⁰. Mais, dans le même temps, le pouvoir fédéral reste très présent : en 1992 est créée la PROFEPA (*Procuraduría Federal de Protección al Ambiente*¹¹) chargée de veiller à l'application de la LGEEPA ainsi que la CONABIO (*Comisión Nacional para el Conocimiento y Uso de la Biodiversidad*¹²) dédiée à la gestion des ressources biologiques dans une perspective de développement durable. Enfin, en 1994, la SEMARNAP (*Secretaría de Medio Ambiente, Recursos Naturales y Pesca*¹³) et les programmes UMAS (*Unidad para Conservación, Manejo y Aprovechamiento Sustentable de la Vida Silvestre*¹⁴) tentent de promouvoir des formes de production de richesse par les communautés locales, compatibles avec la préservation du milieu dans les ANP.

Mais si la participation des populations locales dans les politiques d'aménagement est prévue de manière formelle, les habitants ont du mal à s'approprier cette possibilité. La raison principale en est que, dans les ANP, on a un régime de propriété ambiguë du sol par les communautés : simultanément collective et individuelle. En effet, au Mexique, les *municipios* recouvrent des "communautés agraires" correspondant aux différentes communes. Ce sont elles qui possèdent la terre depuis la réforme agraire. Celle-ci ne peut être divisée en parcelles ni vendue, mais elle est distribuée entre les exploitants qui en ont l'usufruit. Comme cette attribution est inaliénable, pleinement transmissible, et qu'elle recouvre souvent les possessions de l'exploitant avant la réforme, on a en réalité affaire à une propriété individuelle superposée à la propriété collective.

Les ANP fondés à la fin des années 30 sur des critères purement biologiques, ne faisaient cas, ni des entités administratives, ni des spécificités sociales, culturelles et économiques des populations résidentes. Mais, à partir des années 90, les nouvelles priorités de gestion ont intégré le fait qu'il s'agit de territoires habités, formés d'espaces socialement et

⁶ Littéralement : Aires Naturelles Protégées.

⁷ Halfter G., "Las reservas de la biosfera : conservación de la naturaleza para el hombre". *Acta Zoológica Mexicana*, n° 5, pp : 3-30, Instituto de Ecología, México, 1984b.

⁸ Littéralement : Conseils Consultatifs de Développement Durable.

⁹ Littéralement : Conseils Nationaux Thématiques

¹⁰ Littéralement : Conseils de Bassin. Voir : Semarnap/Sectur/Fonatur, *Programa de ecoturismo en areas naturales de México*. México, D.F., 1997.

¹¹ Littéralement : Bureau Fédéral de Protection de l'Environnement.

¹² Littéralement : Commission Nationale pour la Connaissance et l'Exploitation de la Biodiversité.

¹³ Littéralement : Secrétariat (fédéral) à l'Environnement, aux Ressources Naturelles et à la Pêche.

¹⁴ Littéralement : Unité pour la Conservation, la Gestion et le Développement Durable de la Vie Sylvestre.

culturellement construits¹⁵. Les divisions politico-administratives y sont immédiatement visibles, mais elles ne sont pas nécessairement les plus pertinentes pour comprendre ces espaces : il existe des pratiques informelles, parfois pluriséculaires, fondatrices d'organisations sociétales et d'identités collectives.

En fait, le Mexique n'est plus le pays rural qu'il était voici cinquante ans. Son économie repose surtout sur l'exploitation des gisements de pétrole, l'implantation d'industries états-uniennes dans le Nord et le tourisme. Mexico, la capitale de la fédération mexicaine, est la plus grande concentration humaine de la planète avec plus de 16 millions d'habitants. Cela explique pourquoi ce n'est que depuis peu qu'est apparu le souci de faire coïncider croissance économique, amélioration des conditions de vie et gestion responsable de l'environnement. L'enjeu est de taille, car le Mexique est situé dans l'une des régions les plus actives géologiquement de la planète caractérisée par une activité volcanique et tectonique intense. Le pays est donc soumis à un grand nombre de risques naturels (volcanisme, tremblements de terre, inondations etc.), et s'avère très sensible à des risques technologiques souvent mal maîtrisés. La dégradation du milieu y est particulièrement importante : les forêts, qui recouvraient au milieu du 16^e siècle les deux tiers du pays, occupent aujourd'hui moins d'un cinquième du territoire. Dans ces conditions, chaque ANP est une mosaïque où coexistent, d'un point de vue environnemental, des zones très dégradées et des zones préservées. Mais la tendance générale est à une détérioration constante : plusieurs raisons à cela. D'une part, les différents outils réglementaires ne sont pas appliqués, soit parce qu'ils ne sont pas adaptés aux réalités locales, soient parce qu'ils se contredisent entre-eux, soit parce qu'ils poursuivent des objectifs trop généraux. D'autre part un clientélisme généralisé pousse à une interprétation très personnelle des textes. Enfin les pratiques des populations résidentes sont souvent en contradiction avec des textes totalement ignorant des réalités du terrain. Chacun vit dans une sorte d'"illégalité tranquille".

Au Mexique, tout l'enjeu est donc de concilier l'intérêt public —en particulier environnemental— avec les intérêts des diverses communautés, propriétaires *de facto* des ressources du milieu et avec les intérêts personnels des habitants. En effet, il subsiste dans les communautés rurales un riche substrat de connaissances et de pratiques qui peuvent permettre de combiner production de biens, de services et amélioration du niveau de vie, avec une gestion durable de l'environnement et le maintien d'une diversité biologique significative : commercialisation de plantes médicinales et ornementales, exploitation pharmacologique des ressources entomologiques, tourisme cynégétique (ranch cynégétique, élevage) etc. Cette contribution examine les conditions et les limites d'un succès relatif, à Huitzilac, où l'activité cynégétique et l'écotourisme, permettent de sauver des écosystèmes forestiers tempérés de montagne auparavant fortement dégradés.

1. Quel avenir pour les forêts tempérées de Huitzilac.

Huitzilac est un *municipio* mexicain de 15 000 habitants entre Mexico et Cuernavaca, au nord-ouest de l'Etat de Morelos au Sud du bassin de Mexico (carte 1). Etymologiquement, Huitzilac signifie en Nahuatl¹⁶ "les eaux des colibris (ou des oiseaux-mouches)", oiseaux qui

¹⁵ Peña (de la) G., *Herederos de promesas. Agricultura, política y ritual en los Altos de Morelos*, CIESAS, Ediciones de la Casa Chata, México, 1980.

¹⁶ Langue pré-colombienne dominante dans le bassin de Mexico.

pullulent près des plans d'eau du *municipio*. La ville de Huitzilac, chef-lieu au cœur du *municipio*, appartenait au premier royaume aztèque de Huitzilihuitl. Jusqu'à la fin du 19^e siècle la ville était très importante, car elle était un passage obligatoire pour les diligences sur la route de Mexico. Le train contribua à son déclin. Aujourd'hui il s'agit d'un *municipio* très rural, autour de trois principaux centres urbains, Huitzilac, Tres Marías et Coajomulco.

1.1. Huitzilac un *municipio* forestier aux portes de Mexico.

Situé au Centre-Sud de l'axe néovolcanique transversal associé à la *Sierra Madre* du Sud. Il correspond donc à une zone très montagneuse, dont la majeure partie est située entre 2 250 et 3 250 mètres d'altitude, avec le sommet le plus élevé, Zempoala, culminant à 3 690 mètres. 59 % de sa surface est abrupte et accidentée, surtout au Sud, au Sud-Ouest et à proximité le massif de Zempoala et des volcans Chichinautzin et Pelado. Le reste de l'espace est composé de hautes-plaines de montagne et des reliefs plus doux accédant à des lacs et lagunes formant plusieurs systèmes dont le plus important est la lagune Zempoala¹⁷ au pied de la montagne du même nom. On distingue aussi la lagune Compila où se déverse une partie de la lagune Zempoala à l'époque des pluies, la lagune Hueyapan qui fournit en eau la ville de Huitzilac, et les lagunes Tonatiahua, Tlilac et Quilayapan. La faune et la flore y sont protégées depuis 1988.

Un des principaux centres d'endémisme du pays, dotée d'une forte biodiversité, Huitzilac est un espace prioritaire de préservation pour le gouvernement fédéral. La proximité de la plus grande métropole du monde explique aussi cette volonté, puisqu'il s'agit de la principale recharge des aquifères du bassin de Mexico et qu'il présente des ressources forestières et agricoles dont la capitale fédérale est demandeuse. Deux ANP recouvrent le *municipio* : les *Lagunas de Zempoala* et le *Corredor Biológico de la Sierra de Chichinautzin* (carte 2). Le parc national *Lagunas de Zempoala*¹⁸ est à cheval sur les *municipios* de Huitzilac et d'Ocuilán. Par ailleurs, afin d'assurer une continuité entre les parcs nationaux *Lagunas de Zempoala* et de *Tepozteco* et pour créer une barrière entre l'étalement urbain de l'état de Morelos et celui du district fédéral de Mexico, un corridor est conçu : le *Corredor Biológico de la Sierra de Chichinautzin*¹⁹, entre 2 000 et 4 000 mètres d'altitude, ANP incluant les deux parcs précédents.

De grands espaces boisés de chênes et de conifères, *el monte*, couvrent la plus grande partie du *municipio* d'Huitzilac. Même si ces forêts sont presque entièrement incluses dans les ANP, leur exploitation a été jusque récemment une des activités les plus rentables de Huitzilac, alors même que la commercialisation de la faune et de la flore est interdite. En fait, actuellement, il s'agit de la principale source de revenus des agriculteurs et indirectement de l'ensemble de la population. Cette activité, plus ou moins illicite, est stimulée par la forte demande du marché, son absence de risques et son caractère immédiatement lucratif. En général, les exploitants n'ont aucune formation à la sylviculture et ne payent aucune taxe pour la coupe et la commercialisation du bois. D'ailleurs, durant ses dix premières années d'existence, le corridor n'a eu qu'une existence virtuelle. Ce n'est qu'après 1998, où d'importants incendies ont ravagés ces forêts, que l'état a reconnu l'état de forte dégradation du milieu du fait de coupes incontrôlées et abusives, du saccage des ressources en général (terres, plantes, etc.) et de l'invasion urbaine de terrains à vocation forestière. Aujourd'hui, la configuration de l'étagement forestier est la suivante :

¹⁷ En Nahuatl Zempoala signifie "vingt lagunes" ce qui veut dire "lagunes nombreuses".

¹⁸ Décret fédéral de novembre 1936, modifié en mai 1947, transformé par la LGEEPA en 1988.

¹⁹ Décret fédéral du 30 novembre 1988.

-Au-dessus de 3 200 mètres et dans les zones lacustres de hauteur ou peu ensoleillées (Tres Cumbres et près de lagunes de Zempoala) on trouve des forêts d'oyamel (photo 1), le sapin sacré du Mexique (*abies religiosa*), exploitées bien qu'il s'agisse de bois tendre de qualité médiocre (papier). Cette essence est également très prisée pour fournir les sapins de Noël. L'exploitation est tellement intense, que l'on commence à couper également dans des zones rocheuses à lithosols et à pentes marquées.

-Entre 2 800 et 3 200 mètres, on trouve des pineraies à pins de Montezuma (*pinus montzumae*) sous 3 variétés : pseudostrobus (*pinus pseudostrobus*), pin de Hartweg (*pinus hartwegii*) et teocote (*pinus teocote*). Ce milieu est depuis longtemps exploité par les fabricants de poutres, activité qui consomme beaucoup de bois et produit beaucoup de déchets. Des plantations sauvages monospécifiques, fragilisent le milieu vis-à-vis des incendies et des ravageurs tout en détériorant la qualité paysagère et en diminuant la diversité biologique. Elles ont surtout lieu dans les espaces où de faibles pentes permettent l'usage de tracteurs, scies et autre matériel nécessaire à l'exploitation industrielle.

-Aux altitudes inférieures, apparaissent les associations pineraie-chênaie (photo 2) à ocote, ou "pin à feuilles tendres" (*pinus leiophylla*), pin blanc du Mexique (*pinus ayacahuite*) et pin de Hartweg, sapin commun (*abies sp.*), Chêne barbinervis (*quercus barbinervis*) et aulne (*alnus jarullensis*), formant transition vers une chênaie qui apparaît autour de 1 800 mètres. Traditionnellement les chênes servent à la fabrication de charbon de bois.

Mais cet étagement présente de fortes variations locales, car dans ces terrains volcaniques, très perméables, l'humidité du sol change considérablement avec l'ensoleillement et l'évaporation.

2.2. Entre stratégies d'acteurs et pauvreté : un milieu forestier dégradé et menacé.

Malgré la proximité de Mexico, les populations locales installées là depuis plusieurs siècles ont exploité les richesses naturelles de ces forêts en accord avec des principes de développement durable. Pendant longtemps, la majeure partie des ressources agricoles et forestières du *municipio* était destinée à l'autoconsommation et aux marchés locaux : maïs, volailles, gibier, bois de construction (planches en *teocote*), bois pour fabriquer les instruments de labour et bois de chauffage (alimentant jusqu'à 40 % des foyers). Seuls quelques produits étaient exportés à Mexico, Cuernavaca et dans le reste de l'état de Morelos : charbon de bois de chêne, *pulque* (boisson typique faiblement alcoolisée extraite de la macération du maguey), meubles rustiques et masques. L'exploitation était toujours familiale avec une production très faible et une machinerie peu sophistiquée : quelques tables et chaises par semaine, vendues généralement au bord des routes.

Mais, depuis une trentaine d'années la situation environnementale et sociale s'est fortement détérioré. A partir des années 70, avec l'étalement de Mexico et la multiplication des résidences secondaires et des lotissements de loisir autour de Cuernavaca, l'économie du *municipio* se transforme radicalement : les besoins en bois de construction, bois de papeterie, et la dégradation des sols autour de Mexico rendant nécessaire l'apport de terre végétale, créent une forte demande. Cela est particulièrement vrai dans la communauté agraire de la ville de Huitzilac. Beaucoup d'agriculteurs vendent leurs terres et leurs biens pour investir dans l'achat de semi-remorques et de tronçonneuses afin de se consacrer exclusivement à l'extraction et à la vente de terre et de bois : en juillet 1997 un camion de terre se négociait à Cuernavaca autour de 600 pesos nets (± 60 €) pour moins de 8 heures de travail, transport inclus. L'extraction d'humus et de terre végétale est une des activités les plus destructrice. Des groupes importants de producteurs de poutres et de planches se forment, pour abattre et commercialiser le bois à grande échelle, pour des prix très bas, à

des intermédiaires peu scrupuleux. Activité grise par excellence, on peut entendre toutes les nuits les camions chargés de bois ou de terre descendre de la montagne. Les prélèvements sont d'autant plus aisés que l'espace boisé fait partie des terres appartenant aux communautés agraires.

Il en résulte un enrichissement relatif des populations locales et un abandon des activités traditionnelles : l'agriculture de subsistance tend à disparaître ; même si beaucoup d'habitants continuent d'aller dans la montagne, avec leur hache et quelques bêtes, couper des arbres et débiter des poutres, des troncs et du tejamanil (tuiles en bois typiques de cette zone) ou récolter des champignons. Les liens familiaux et communautaires se délitent : gains et pertes ne sont plus partagés. Ainsi, si les forêts de cette communauté sont très détériorées, ses institutions locales et le tissu social le sont encore plus. Certes, les organisations agricoles communautaires sont encore susceptibles de convoquer leurs membres pour les tâches de maintenance de la forêt (prévention et lutte contre les incendies, reforestation et entretien), mais elles sont incapables de freiner les abus et les pratiques illégales de coupe et d'extraction de terre.

Les racines de cette situation résident justement dans la détérioration des liens sociaux et familiaux, due à la disparition des bases communautaires de confiance sous la prise de contrôle de la gestion communautaire par des groupes confisquant le pouvoir de décision au bénéfice d'intérêts particuliers. Lorsque tel n'est pas le cas, le milieu forestier se maintient. Ainsi en est-il, dans le cas de la communauté agraire de Coajomulco, voisine de Huitzilac, dans le même *municipio*. Même si l'exploitation "illégal" du bois y est aussi la principale activité économique, le couvert forestier se trouve en bien meilleur état. Il existe une régulation interne et une volonté générale de préserver les ressources : les coupes ne sont pas généralisées et font l'objet d'accords entre les groupes de forestiers ; il n'y a pas de mitage car personne n'ose pratiquer de vente illégale de terrains communautaires, sous la pression sociale. Ici, la persistance des règles traditionnelles acceptées par tous, la cohérence du tissu social, la capacité des groupes locaux à faire respecter les choix faits en commun, induisent une situation institutionnelle saine et un équilibre relatif entre contraintes économiques et contraintes de préservation du milieu.

Le cas d'un autre *municipio* où se trouve le Parc National *Tepozteco*, illustre par l'absurde les suppositions précédentes. Ici, les ressources forestières ne sont absolument plus exploitées depuis le milieu des années trente par les communautés agraires de Tepoztlàn ou Tepozteco. Auparavant, une industrie charbonnière locale prélevait des chênes pour la fabrication de charbon de bois, entraînant non seulement une forte dégradation du couvert forestier, mais aussi une confrontation politique qui dégénéra rapidement en conflit armé entre deux groupes : ceux qui désiraient l'industrialisation du *municipio* et son ouverture à l'économie régionale, et ceux qui préconisaient le maintien des formes traditionnelles d'organisation. L'Etat fédéral mit fin à cette situation en créant un parc national, avec des normes très strictes empêchant toute exploitation. Aujourd'hui, même si le conflit n'a pas réellement cessé, tous les habitants du *municipio*, quelle que soit leur opinion sur la "bonne" gestion de la forêt, veillent à ce que le *modus vivendi* institutionnalisé par le parc national se maintienne. Plus personne ne "touche" à la forêt. En fait, l'intérêt majeur de la forêt ne réside plus dans sa valeur commerciale mais dans sa représentation symbolique —garante de la paix entre communautés et d'un sentiment destin commun— enrichissant les identités collectives des habitants. De nombreux groupes d'action collective se forment, sur la base du volontariat, pour se charger de la prévention et du contrôle des incendies, de la reforestation et même pour veiller au respect de la réglementation. Ces groupes informels interviennent de plus en plus dans les décisions publiques concernant ces ressources naturelles. La situation y est-elle meilleure qu'à Huitzilac ? Oui, en première approximation. Mais si nous y regardons de près, la configuration apparaît instable et précaire. En effet, la

population s'appauvrit. Les objectifs d'intérêt public entrent ici en compétition avec les intérêts communautaires et avec les intérêts privés, non parce qu'ils sont antagonistes *per se*, mais parce que ce type de préservation engendre des bénéfices et des retombées régionales mais non locales. Ici, le parc national —fédéral— n'a pas intégré dans ses objectifs le renforcement des pouvoirs locaux. Les normes sont imposées, sans négociation et sans prise en compte des "propriétaires" des ressources, ce qui bloque d'avance toute participation active et toute initiative de la population.

Ces exemples montrent bien que ce n'est pas l'exploitation du bois qui provoque la dégradation de la forêt, mais la manière dont elle est organisée par les populations locales. Selon l'équilibre entre les usages locaux, les réglementations, les normes étatiques et fédérales, les besoins économiques, l'état des ressources naturelles et les représentations collectives des habitants, la dynamique forestière peut varier du tout au tout. *In fine*, ce sont les communautés agraires qui détiennent la clé du succès ou de l'échec, car elles sont les vraies structures de pouvoir local, capables d'officialiser leurs usages, d'interpréter les règlements et de les faire respecter. Un tel fonctionnement est fondé sur la confiance entre acteurs fédéraux, étatiques et locaux, et sur la reconnaissance par tous de la légitimité des accords tacites et d'usages traditionnels. Deux obstacles se présentent alors :

-Il arrive que les communautés agraires se transforment en groupes de pouvoir au service de quelques individus ou de quelques familles, qui exploitent le milieu à leur avantage. Cela est souvent le cas lorsque le tissu social est désagrégé, comme autour de la ville de Huitzilac.

-L'Etat fédéral, qui agit comme puissance prescriptrice, pris dans ses propres conflits d'intérêts peut créer des situations confuses et ambiguës peu propices à instaurer la confiance. Ainsi tout en créant les ANP *Lagunas de Zempoala* puis *Corredor de Chichinautzin* d'une main, il octroie de l'autre à *Unidad Industrial Forestal a favor de las fábricas de papel Loreto y Peña Pobre*²⁰ —industrie papetière— l'usage exclusif de forêts à Huitzilac, au beau milieu des ANP. De même, il attribue des permis d'abattage à des fabricants de bois d'œuvre de Mexico et de Cuernavaca, alors que l'exploitation de la forêt est interdite aux populations locales. On imagine aisément la perplexité des habitants et le déni qu'une telle attitude représente pour les institutions locales. Du coup, sans repères, chacun se sent fondé à agir à sa guise. La faiblesse de la communauté agricole de Huitzilac et du tissu social sous-jacent, est le raison principale de tous les abus, qui aboutissent à la destruction de la forêt.

D'ailleurs, les communautés agraires des ANP n'ont pas l'intention de défendre les massifs forestiers "pour l'amour de l'art". Leur vocation est d'augmenter leur capacité de leurs membres d'accéder à des biens et des services. C'est pourquoi elles n'hésitent pas à ignorer ou à contourner la loi. Certains espaces forestiers sont d'ailleurs devenus des zones de non-droit, foyers de conflits entre communautés agraires. A travers l'ensemble du Mexique, la PROFEPA a identifié 9 zones "ingouvernables" selon ses propres termes, couvrant 11 entités territoriales dont le massif de Zempoala, Huitzilac, Ocuilán, Ajusco.

2. Tourisme cynégétique à Huitzilac : une alternative "durable" ?

La CONAFOR, partant de l'idée que les conflits agro-forestiers et la dégradation de la forêt résultent du désespoir d'agriculteurs ne disposant pas de revenus fixes, propose de

²⁰ Unité Industrielle Forestière pour la fabrication du papier Loreto et Peña Pobre.

développer des emplois locaux permettant d'assurer des services environnementaux de proximité : surveillance et maintenance de la forêt, petits négoce. Elles suit en cela une tendance générale, apparue dans les années 90, qui établit un lien entre conservation des zones protégées et développement local, concrétisé par les PCDI (Projets de Conservation et de Développement Intégré). Leur objectif est d'assurer aux résidents des sources de revenu additionnelles, de manière à rehausser le niveau de vie local et promouvoir un développement économique durable²¹. Embauches et autorisations de vendre — compétences auparavant du ressort de la PROFEPA— sont dévolues aux états qui les délèguent aux *municipios* et à leurs représentants. Pour reprendre l'expression des agents de conservation et de la population des parcs d'Afrique de l'Est : "*wildlife pays, so wildlife stays*"²². Il s'agit d'impliquer directement les populations dans la gestion du parc : installations de petite taille détenues par les habitants et commercialisation correspondante, affectation d'une partie des recettes du parc au financement des terres et au développement communautaire (emplois prélèvements marginaux tolérés dans les ressources forestières), entretien des sites par les résidents.

3.1. Vers une gestion participative des espaces forestiers.

Dans l'ANP *Lagunas de Zempoala* (photo 3), l'adoption d'une politique de ce type a contribué à améliorer considérablement le milieu. Le parc, accessible depuis près de trente ans par un chemin carrossable, a toujours été un espace touristique de proximité, fréquenté toute l'année par les habitants de Mexico. L'attraction principale du parc réside dans ses 4 lagunes d'origine volcanique : Zempoala, Tonatihua, Compila et Quila. La première, à la fois la plus grande et la plus facile d'accès, disposait d'espaces aménagés (aire familiale avec jeux, tables et bancs de pique-niques, aire de camping avec auberge, sanitaires et kiosque où préparer les repas). Il existait aussi de nombreuses zones de camping sécurisées mais sans équipements et des zones de stationnement, limitant la circulation des voitures, motos et 4x4 à l'intérieur du site. Ici, il y a une dizaine d'années, les forêts étaient très dégradées sous l'effet conjugué d'un abandon de tout entretien, d'une intense exploitation clandestine et de fréquents incendies. Depuis, un ensemble de mesures et d'initiatives a radicalement modifié la situation (photo 4) :

-Des postes de surveillance et des postes administratifs ont été installés pour mailler l'ensemble de l'ANP. Le personnel, salarié, est entièrement constitué d'habitants du *municipio*. La population locale tient donc un rôle actif dans la gestion du parc tout en tirant une source de revenus régulière.

-Des parcours fléchés balisés ont été aménagés, à l'instar des sentiers de randonnée français. Ils renforcent l'attractivité du site, tout en canalisant les flux de visiteurs.

-A l'intérieur du parc, dans les zones aménagées et le long des sentiers, des kiosques ont été implantés, certains vendent de la nourriture (*quesadillas*), d'autres de l'artisanat local, des cerfs-volants, enfin certains sont des postes de location de chevaux (pris en main ou restitution). Ici aussi, les exploitants sont obligatoirement issus des populations locales. Le marché est très réglementé, quoique de manière informelle. Ainsi les vendeurs de *quesadillas* sont tous de la commune de Huitzilac, alors que les loueurs de chevaux viennent tous de Santa-Martha. Il n'est demandé à ces petits commerçants aucune contrepartie

²¹ Brandon K., Margoluis R., "The bottom line: getting biodiversity conservation back into ecotourism", *The ecotourism equation: measuring the impacts*, Yale School of Forestry and Environmental Studies bulletin series, n° 99, pp:28-38, 1996.

²² OMT/PNUE, 1992

financière à l'autorisation de vendre et ils ne sont soumis à aucune taxation de leurs ventes, mais ils sont tenus de suivre une formation environnementale et de participer activement à la maintenance du parc une journée pleine par semaine (tous les lundis).

Progressivement la forêt se régénère à Zempoala, alors que d'autres activités touristiques apparaissent : escalade, pêche (dans les lagunes), randonnées équestres, tourisme cynégétique. Elles attirent —au-delà des urbains mexicains en manque de "verdure"— un public plus lointain, plus riche (Amérique du Nord, Europe), plus sensibles aussi aux arguments environnementaux et à la spécificité mexicaine du lieu.

La volonté politique existe. Le Mexique est le seul pays nord-américain possédant un ministère fédéral du tourisme : le SECTUR (*Secretaría de Turismo*²³) aidé de son organisme de financement le FONATUR (*Fondo Nacional para el Fomento del Turismo*²⁴). En outre, chaque état possède son secrétariat qui entretient des liens étroits avec le SECTUR, car depuis la Loi Fédérale du Tourisme de 1993 de nombreuses compétences qui relevaient auparavant de la SECTUR ont été décentralisées, même si une part importante des budgets annuels continue à être octroyée en fonds fédéraux. Il n'y a pas de bureau de tourisme à l'échelon du *municipio*, mais ceux-ci peuvent recevoir des fonds d'état ou fédéraux afin de faciliter leur développement. En 1994, le SECTUR a élaboré une stratégie nationale centrée sur le tourisme durable. La SEMARNAP, dans le *Plan Nacional de Desarrollo 1995-2000*²⁵ souligne que dans le cas des ANP, "*des programmes coordonnés seront mis en œuvre pour diversifier les sources et les mécanismes de financement et intégrer les services de tourisme écologique*", et que "*pour ce qui est du développement régional, de la création d'emploi et de l'apport de devises étrangères, le tourisme constitue l'option de développement la plus viable et la plus rapide pour certaines régions du pays*". *Municipios* et états jouent, de facto, un rôle important dans la planification touristique, tant dans l'emplacement des infrastructures et l'établissement des zones protégées, que dans l'édiction des conditions locales de développement (zonage de l'eau et des distances, contrôle de la densité de la construction).

2.2. De nombreux écueils.

Toutefois la mise en place d'une telle politique reste délicate, car malgré la *Ley Forestal y de Caza* qui établit des conditions restrictives à l'exploitation du bois et à la pratique de la chasse, il persiste de nombreux problèmes structurels, héritages de décennies d'incurie. D'entrée de jeu, alors que certaines parties des ANP datent des années 30, force est de constater que les indemnités prévues par la loi pour l'expropriation des propriétaires collectifs, ou privés, n'ont souvent pas encore été versées. Il est donc difficile de leur imposer quelques contraintes que ce soit. On compte donc encore aujourd'hui nombres d'incendies dus à des écobuages mal contrôlés durant la saison d'étiage, d'importantes coupes sauvages de bois et extraction de terre végétale. L'agriculture et l'élevage contribuent aussi beaucoup à la dégradation du milieu : surpâturage par chèvres, moutons, bovins et chevaux ; assèchement des plans d'eau pour créer de nouvelles pâtures. La disparition des lacs et lagunes est aussi le résultat de la multiplication des captages, alimentant —sur le base du clientélisme et de l'intérêt particulier— certaines communautés locales et des habitations isolés fruit du mitage urbain. Depuis la lagune de Zempoala, un aqueduc fournit en eau la ville de Tres Marías. La lagune de Hueyapan, où a été établie une

²³ Secrétariat au Tourisme.

²⁴ Fond National pour le Développement du Tourisme.

²⁵ Plan National de Développement 1995-2000

station de pompage pour la ville de Huitzilac, a complètement disparu. Il convient d'ajouter à ce panorama riant, les déchets inorganiques et organiques accumulés en près de cinquante ans de tourisme traditionnel de "fin de semaine". Dans de telles conditions, la faune est en danger tant dans sa richesse que dans sa diversité : puma, lynx, renard gris d'Amérique et cerf de Virginie sont d'ores et déjà en train de disparaître, ainsi que beaucoup d'espèces endémiques d'oiseaux. La pression est d'autant plus forte qu'il existe aussi une tradition de braconnage et de cueillette illégale et incontrôlée, qui est une menace directe.

L'option touristique présente également un risque. Souvent, dans ce genre de situation, les habitants ne gèrent pas vraiment le phénomène touristique. La plupart des projets de développement ont un "parrain" extérieur à la collectivité. Il peut entretenir trois types de relations avec le tissu local : le conflit, la coexistence ou la synergie. Mais la relation tend le plus souvent vers le conflit²⁶. Une des raisons majeures est que l'exploitation touristique d'une région entraîne des changements, positifs et négatifs, suscitant la réaction des sociétés locales. Pour régler ce problème, il importe, mais il ne suffit pas, que les acteurs locaux aient un rôle central dans la mise en place de ces projets, en adaptant les choix des politiques fédérales. Cela suppose aussi l'intégration des communautés et des collectivités locales aux processus décisionnels et aux initiatives économiques comme la vente et la production d'objets et de nourritures locales, l'orientation des visiteurs et la prestation de services. D'autres espaces, au Mexique, ont mis en place avec succès ce type d'approche : depuis 1998, *Amigos de Sian Ka'an* est une structure qui travaille en collaboration avec le SEDESOL (Secretariat for Social Development) et partage la responsabilité de la gestion de la réserve de la biosphère Sian Ka'an, à Quintana Roo. Elle œuvre avec les autorités locales à élaborer des programmes économiques qui protègent l'intégrité de vastes ressources terrestres et marines tout en offrant des solutions de remplacement aux habitants qui vivent de la forêt et de la pêche. *Amigos de Sian Ka'an* a établi divers projets communautaires axés sur la récolte et la chasse sélectives, pour les ressources animales et végétales des forêts, y compris un programme de mercatique expérimental pour le *chicle* (fabricant de gomme à mâcher), une pépinière de plantes ornementales et un programme de chasse de subsistance.

Même en évitant les deux écueils précédents, il demeure un problème inhérent au tourisme qui, parfois à son corps défendant, peut détruire les ressources dont il dépend en excédant la capacité d'accueil de la zone : accumulation de déchets, érosion des pistes, modification du comportement animal et des taux de reproduction, etc. Aux États-Unis, les visites à la forêt nationale de San-Bernadino ont augmenté de 50 % au cours de la dernière décennie, les incendies aussi. Il existe, au Mexique, de nombreux exemples du tort causé par le tourisme, même lorsqu'il se prétend respectueux de l'environnement. Ainsi, le développement du complexe touristique de Cancun devait permettre d'éviter les problèmes de pollution qui avaient affligé Acapulco, malheureusement, on n'avait pas envisagé les dommages à long terme, causés par les bâtiments, le dragage de zones marines pour élargir les plages, la création d'une autoroute à travers des terres humides bloquant la circulation de l'eau, et la sur-fréquentation. Il importe, pour que le tourisme puisse être vraiment qualifié de "durable", qu'il réponde aujourd'hui aux besoins des touristes et des populations locales qui les accueillent, tout en protégeant et en améliorant les ressources pour l'avenir, selon la définition conjointe du WTTC (*World Travel and Tourism Council*) et de l'OMT (Organisation mondiale du tourisme).

²⁶ Budowski G., "Tourism and environmental conservation : conflict, coexistence, or symbiosis ?", *Environmental Conservation*, n° 3(1), pp: 27-31, 1976.

Pour répondre à cette exigence, on peut adopter une approche normative, quantifiant la capacité d'accueil, les retombées attendues au plan de la conservation, au plan socio-économique, etc. Le cadre juridique de création et de gestion des ANP fait également partie de mécanismes juridiques pouvant être utilisés. Les objectifs visés par de nombreuses conventions internationales signées par le Mexique soutiennent aussi le principe d'un tourisme durable : Convention sur la diversité biologique, Traité de Ramsar, Convention du patrimoine mondial, CITES, Programme sur l'homme et la biosphère, Déclaration de Rio et Action 21. Mais, si ces référents sont utiles ils ne suffisent pas : outre la participation active de la population locale, le public doit aussi adhérer, autant que possible, au projet. Le tourisme d'interprétation, dont fait partie l'observation animalière et botanique, la pêche et les randonnées de tout type, est particulièrement adaptés pour développer ce type de sensibilité chez les visiteurs.

Conclusions.

Face à ces écueils, la LGEEPA de 1996 préconise des dispositifs permettant aux habitants de participer activement, en renforcer les capacités décisionnaires des communautés locales dans l'exploitation économique et la préservation des ressources. Au Mexique peut-être plus qu'ailleurs, la participation ne peut être décrétée. Elle n'est possible que si elle suscite un intérêt collectif et s'il elle s'adapte aux usages locaux. Cela ne veut pas dire que les projets doivent être partagés de manière identique entre les "possesseurs" de ces ressources. Mais, il importe de promouvoir de formes d'organisation permettant l'édiction de règles locales partagées par tous et par conséquent respectées.

Favoriser une "gestion participative" de ces ANP est une option pour assurer la durabilité des ressources et du milieu tout en respectant les contraintes sociales, culturelles et économiques. Les forêts sont le bien commun de ces populations, y compris dans les espaces détériorés. Elles sont chargées de significations et de représentations qui en font un élément essentiel des identités locales. Les ressources forestières ne sauraient se limiter à l'exploitation du bois. Il s'agit aussi développer des activités économiques alternatives liées à la forêt : veille pharmacologique, commercialisation de plantes médicinales ou ornementales, tourisme cynégétique. Ces types de projets peuvent regrouper l'ensemble des communautés, conciliant contraintes environnementales et contraintes sociales et économiques. Le tourisme cynégétique, semble appelée à jouer —sous différentes formes— un rôle clé dans la pérennité de l'espace forestier de Huitzilac.

Certes, il sera indispensable que les communautés agraires, garantes de l'action collective, soient au centre de ces actions, mais en veillant à ne pas étouffer pas les initiatives individuelles afin de permettre l'expression de l'ensemble des groupes et des pouvoirs locaux. *In fine*, il convient de construire des pratiques de gouvernance, pour tenter d'éviter que ne se renouvellent les dysfonctionnements qui affectent depuis toujours les ANP.

Bibliographie.

Borrini-Feyerabend G., *Collaborative management of protected areas: tailoring the approach to the context*, Social Policy Group, IUCN, 1996.

Brandon K., Margoluis R., "The bottom line: getting biodiversity conservation back into ecotourism", *The ecotourism equation: measuring the impacts*, Yale School of Forestry and Environmental Studies bulletin series, n° 99, pp:28-38, 1996.

Budowski G., "Tourism and environmental conservation : conflict, coexistence, or symbiosis ?", *Environmental Conservation*, n° 3(1), pp: 27-31, 1976.

Carabias J., Provencio E., "La política ambiental mexicana antes y después de Río", in *La Diplomacia Ambiental y la Conferencia de las Naciones Unidas sobre Medio Ambiente y Desarrollo*, ed. Glender A., Lichtinger V., pp: 393-423, S.R.E. - F.C.E., Mexico, 1994.

Cázares R., Miriam L., *De monteros, tierreros y costureras. Diversificación laboral en Huitzilac, Morerlos*, thèse, UAM-Iztapalapa, México, 1998.

Cortés F., Rubalcava R. M., *Autoexplotación forzada y equidad por empobrecimiento*, El Colegio de México, México, 1991.

Estrada Iguíniz M., "Cambio social y costumbres laborales: Contradicciones entre uso y protección del bosque en Huitzilac", *Mexican Studies*, vol: 18, n°: 2, pp: 323-350, University of California Press, 1997.

Halfter G., "Las reservas de la biosfera: conservación de la naturaleza para el hombre". *Acta Zoológica Mexicana*, n° 5, pp: 3-30, Instituto de Ecología, México, 1984b.

Melo Gallegos C., "Parque Nacional Lagunas de Zempoala, su problemática, marco geográfico y una alternativa para su manejo", *Revista de Geografía*, n° 2(3), pp: 79-93, Mexico, 1988.

Peña (de la) G., *Herederos de promesas. Agricultura, política y ritual en los Altos de Morelos*, CIESAS, Ediciones de la Casa Chata, México, 1980.

Rivera Sánchez L., "El discurso de la participación en las propuestas de desarrollo social. ¿ Qué significa participar ?", *Sociedad Civil, Análisis y debates*, vol. III, n° 7, pp: 9-49, Instituto de Análisis y Propuestas Sociales, Foro de Apoyo Mutuo, Mexico, 1998.

Semarnap/Sectur/Fonatur, *Programa de ecoturismo en áreas naturales de México*. México, D.F., 1997.

Simon J. 1997. *Endangered Mexico*. San Francisco: Sierra Club Books.

Vargas Márquez F., *Parques Nacionales de México y Reservas Equivalentes. Pasado, presente y futuro*, Colección Grandes Problemas Nacionales, Serie Los Bosques de México, Instituto de Investigaciones Económicas, UNAM, 1984.

Wilson F., *De la casa al taller*, El Colegio de Michoacán, Zamora, 1990.